



VIVRE À L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY



Arts et culture

• Les ateliers culturels

Animés par des professionnel.le.s (metteur en scène, écrivain, musicien.ne, photographe...) ils offrent la chance d'essayer toutes sortes de pratiques artistiques et culturelles et de développer des compétences (expression écrite, orale, travailler sa créativité...). **Certains ateliers donnent droit à des points bonus ou à des crédits ECTS en tant qu'Unité d'Enseignement (UE) d'ouverture.**

• Évènements

Concerts, festivals, pièces de théâtre... Retrouvez tout au long de l'année de nombreux événements sur les différents sites de l'Université.
Ne manquez aucun événement en vous inscrivant à la newsletter culture !



Retrouvez aussi des offres préférentielles pour des concerts ou des expositions dans des salles et des centres culturels partenaires.



• Actualités culturelles

Retrouvez l'actualité culturelle de l'Université Paris-Saclay sur son agenda dans les types d'événements « arts et culture » :

www.universite-paris-saclay.fr/evenements

Pour en savoir plus :

www.universite-paris-saclay.fr/culture

CONTACT

arts.culture@universite-paris-saclay.fr



Sciences et Société

L'Université Paris-Saclay propose de nombreuses actions qui favorisent la rencontre et les échanges entre la communauté scientifique et la société.

LA DIAGONALE PARIS-SACLAY

La Diagonale Paris-Saclay soutient et accompagne les initiatives sciences et société de la communauté étudiante, des enseignantes, enseignants, chercheurs, chercheuses et des personnels administratifs et techniques de l'Université Paris-Saclay. Elle assure la coordination entre ces acteurs et également avec des partenaires du territoire (collectivités territoriales, structures de culture scientifique technique et industrielle, associations, ...).

Plus d'infos :

www.ladiagonale-paris-saclay.fr

CONTACT

la-diagonale@universite-paris-saclay.fr

L'Université participe chaque année aux **Journées Européennes du Patrimoine**, et à la **Fête de la Science**. Elle participe également à plusieurs festivals (Ciné Fac Sceaux à la Faculté Jean Monnet, festival de robotique avec l'IUT de Cachan, ...).

LA MISS (MAISON D'INITIATION ET DE SENSIBILISATION AUX SCIENCES)

La MISS est un espace ludique et rigoureux, où des élèves (du CE2 à la 3e), leurs enseignantes et enseignants, et de jeunes expérimentent ensemble. Les élèves y découvrent ainsi les démarches scientifiques et exploratrices mais aussi le monde de la recherche, autour d'un atelier (une thématique) scientifique.

Vous commencez votre 1ère année de licence ? Devenez apprenti.e professeur dans le cadre de l'UE «Les Petits Ateliers de la MISS» (proposée dans certaines filières).

Plus d'infos :

www.miss-psaclay.universite-paris-saclay.fr

CONTACT

sciences.miss@universite-paris-saclay.fr

CROISEMENT ENTRE ARTS ET SCIENCES

L'Université Paris-Saclay soutient les initiatives favorisant la présence d'artistes sur les campus et les croisements entre arts et sciences. La Scène de Recherche de l'ENS Paris-Saclay propose notamment un lieu d'expérimentation artistique et de recherche-crédation qui croise arts, sciences et société.

Plus d'infos sur la Scène de recherche :

www.ens-paris-saclay.fr/culture/scene-de-recherche

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE ET ARCHITECTURAL

On trouve à l'Université Paris-Saclay de nombreux objets, organismes vivants et fonds qui appartiennent au patrimoine scientifique et permettent de mieux comprendre son histoire et les débuts de la recherche en train de se faire. Partez à la découverte de ces collections à travers des expositions et des activités ludiques comme un escape game. Les campus comportent également des bâtiments et des oeuvres d'art emblématiques.

Plus d'infos sur la page «patrimoine»

www.universite-paris-saclay.fr/patrimoine-scientifique

Sport

Que vous soyez étudiantes, étudiant, ou personnels de l'Université Paris-Saclay, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives est votre partenaire sport idéal. Il vous permettra de vous détendre, de vous entretenir physiquement et moralement, de vous confronter mais aussi de faire de nouvelles connaissances.

À la rentrée, et en fonction de votre niveau, **venez pratiquer un ou plusieurs des 82 sports programmés.**

La rentrée 2021-2022 est marquée par la livraison du nouveau complexe omnisports universitaire de Moulon (Gif-sur-Yvette). Cet équipement est composé de : 3 gymnases, 1 salles de gymnastique aux agrès, 1 espace d'escalade, 4 courts couverts de tennis, 1 studio de danse, 1 salle de musculation, 4 terrains synthétiques et 1 complexe d'athlétisme. De plus à l'Institut de l'Entrepreneuriat et l'Innovation (IEI) de Fontenay-aux-Roses, 3 salles dédiées aux activités artistiques, de bien-être et renforcement musculaire, de combat, seront ouvertes.

Grâce à la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), le S(i)UAPS vous invite à pratiquer gratuitement sur deux créneaux/semaine, à l'année.

Pour le personnel, la cotisation reste inchangée : 40 € à l'année pour 2 créneaux. Au-delà, chaque créneau sera facturé 10 euros. Une carte spécifique musculation est mise en place (40 € à l'année pour les étudiantes et étudiants, et 60 € pour le personnel). Cette carte vous permet une pratique illimitée dans nos quatre salles ouvertes 100 heures par semaine.

Autre nouveauté : Ouverture de Pôles de Performance Sportive Universitaire de Badminton (Gif-sur-Yvette), Futsal et Athlétisme (Évry), qui permettent de commencer ou poursuivre un projet sportif grâce à une offre de créneaux supplémentaires, un encadrement spécialisé et des structures modernes.

Candidatez sur le portail sport car le nombre de places est limité.

Toutes les démarches se font en ligne : inscription, paiement éventuel et téléchargement de la carte adhérent sur smartphone. Où que vous soyez découvrez nos offres de cours sur le portail sport et payez depuis chez vous.

Le portail sport s'étend aux établissements composantes et aux universités membres associées.

Attention : La carte SUAPS est valable une année universitaire, elle est non-remboursable.

Plus d'infos : www.sports.universite-paris-saclay.fr

CONTACT

service.suaps@universite-paris-saclay.fr



Lieu de vie étudiante

LA MAISON DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE PARIS-SACLAY (MAPS)

La Maison des étudiantes et étudiants de Paris-Saclay (MAPS) est un espace de vie étudiante financé par la Région Île-de-France et situé sur le Campus de Bures-Orsay-Gif.

Ce beau bâtiment comprend des locaux majoritairement dédiés aux associations étudiantes identifiées, notamment un pôle « son » comprenant un studio de répétition, deux studios d'enregistrement et une salle de montage, ainsi que des locaux d'accueil et d'activités ouverts à tous (salle polyvalente, cafétéria ...). Les étudiantes et étudiants peuvent y trouver, outre les activités de leurs associations, des espaces de travail et de détente.

Qu'ils fassent partie d'une association ou non, les étudiantes et étudiants ont également la possibilité de réserver des salles pour travailler en groupe sur leurs projets de vie étudiante.

Les associations étudiantes qui sont hébergées à la MaPS sont gestionnaires de ce bâtiment et coordonnent les réservations de salles, ainsi que les événements qui s'y déroulent. Ce lieu emblématique de la politique de l'Université Paris-Saclay concernant la vie étudiante, est basée sur le développement de la qualité de vie des étudiantes et étudiants; de l'affiliation et de l'autonomisation par la responsabilisation favorisant l'émergence des talents autant que leur engagement dans la vie de campus et leur réussite académique.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr

rubrique Vie de campus > Lieux de vie étudiante

CONTACT

conseil.maps@gmail.com



par éléments digital de unsplash.com



par alexis brown de unsplash.com

Vie associative

Richesse et éclectisme, les deux mots pour définir la vie associative à l'Université Paris-Saclay !

Associations sportives, artistiques, bureaux d'étudiants, culture, humanitaire, caméra clubs... : l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une très grande richesse avec plus de 600 associations étudiantes. Faire partie d'une association, c'est l'occasion de rencontrer d'autres étudiantes et étudiants, de participer à la vie de l'Université : autant de moyens pour s'ouvrir sur l'extérieur et de s'intégrer.

Vous pouvez retrouver la liste des associations de l'Université Paris-Saclay et de ses composantes universitaires sur le site web : www.universite-paris-saclay.fr, rubrique Vie de Campus > Les associations étudiantes.

Le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) et les **Appels à Projet Vie de Campus** apportent une aide financière au montage de projets associatifs étudiants.

Les services communication de l'Université des composantes universitaires, des établissements composantes et des universités membres associées sont des relais efficaces sur la communication des événements Paris-Saclay : n'hésitez pas à les contacter.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr

rubrique Vie de Campus >

Les associations étudiantes

CONTACT

associations.etudiantes@universite-paris-saclay.fr

Services Numériques

L'Université Paris-Saclay met à disposition de tous un environnement et des outils numériques pour étudier et travailler : des salles informatiques en accès contrôlé et en libre accès, un accès Wifi disponible sur l'ensemble des campus, une messagerie individuelle et de nombreux autres services numériques. Pour en bénéficier, il faut impérativement activer son compte informatique.

ACCÈS AUX SERVICES NUMÉRIQUES

Dès votre inscription à l'université muni de votre carte d'étudiant.e, vous devez :

1. **activer votre compte informatique**
<https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation>
2. Attendre au minimum 4 heures (ou le lendemain si vous avez effectué cette procédure après 22h)
3. Vous connecter au site
<https://identiteutilisateur.fr/> pour créer votre compte mutualisé eCampus.
4. Attendre le lendemain pour que votre compte mutualisé soit actif
<https://ecampus.paris-saclay.fr/>

Tutoriel vidéo :

<https://portail.universite-paris-saclay.fr/services-numeriques/Documents>

Une fois votre compte informatique et votre compte mutualisé activés, vous disposerez d'un identifiant unique et d'un mot de passe vous permettant d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université.

ADRESSE DE COURRIEL ET MESSAGERIE

Avec la création du compte informatique, vous bénéficiez d'une adresse de courriel valable pendant toute votre scolarité dans l'établissement.

L'adresse est du type :

prenom.nom@universite-paris-saclay.fr

L'université met à votre disposition une plateforme de messagerie complète pour consulter vos courriels, qui intègre des services de :

- Messagerie avec partage des dossiers ;
- Agenda partageable avec réservation de ressources ;
- Gestion des contacts avec partage de carnets d'adresses ;
- Gestion des tâches avec rappels ;
- Partage de documents ;
- Messagerie instantanée (tchat)...

L'ensemble de ces services est accessible depuis n'importe quel poste de travail ou téléphone mobile par synchronisation automatique.

Accès au service :

<http://hermes.universite-paris-saclay.fr>

Une documentation dédiée aux outils de messagerie incluant une FAQ est disponible à l'adresse suivante :

<https://zutil.dsi.universite-paris-saclay.fr>

PORTAIL PARIS-SACLAY

Portail d'accès aux ressources et services numériques de l'Université, ce site vous permet d'accéder rapidement aux informations sur l'organisation de l'établissement et aux services numériques tels que la messagerie, le transfert de fichiers volumineux, les plateformes pédagogiques...

Accès :

<https://portail.universite-paris-saclay.fr>

PLATEFORME PÉDAGOGIQUE ECAMPUS

Cette plateforme vous permet d'accéder aux activités et documents déposés par vos enseignantes et enseignants.

Pour y accéder, vous devez impérativement activer votre compte mutualisé (voir plus haut dans ce document).

Accès : <https://ecampus.paris-saclay.fr/>

Services Numériques

WIFI

L'Université Paris-Saclay met à disposition 2 réseaux Wifi pour accéder à internet sans fil :

- Un service d'accès au **réseau Eduspot** sur l'ensemble des sites de l'université et dans les établissements membres de la fédération d'identité de RENATER (soit la plupart des universités et établissements de recherche français). Cet accès ne nécessite pas de configuration préalable mais **n'est pas sécurisé**.
- Un service d'accès au **réseau sécurisé Eduroam** sur l'ensemble des sites de l'université et lors de vos déplacements dans les établissements universitaires et de recherche membres de la fédération Renater (soit la plupart des pays d'Europe et une grande partie du monde). L'accès nécessite une configuration préalable.

Plus d'infos :

<http://wifi.dsi.universite-paris-saclay.fr/>

PLATEFORME MICROSOFT OFFICE 365

L'Université met gratuitement à votre disposition **un accès à la plateforme Microsoft Office 365** depuis vos ordinateurs / tablettes / téléphones personnels. Cette plateforme propose le téléchargement des outils de la suite Microsoft Office classique (Word, Excel, PowerPoint...) Cette offre est active tant que vous êtes étudiantes et étudiants à l'université.

Accès : <http://portal.office.com>



Bibliothèques

L'Université Paris-Saclay vous permet d'accéder aux 30 bibliothèques et services documentaires de son réseau. La carte étudiante permet d'emprunter les documents et d'accéder aux multiples services proposés.

Les bibliothèques mettent à la disposition de la communauté étudiante et personnels de l'Université d'importantes collections documentaires :

- Des livres, thèses, revues généralistes ou spécialisées, presse quotidienne en ligne ou sur papier ;
- De la documentation en ligne (bases de données, revues, e-books), disponible 24h/24 et 7j/7.

Ces ressources, ainsi que des services, sont accessibles à distance **avec l'outil Focus :**

<http://focus.universite-paris-saclay.fr>.

Vous pourrez les consulter après activation de votre compte informatique et selon votre lieu d'inscription.

DE NOMBREUX SERVICES VOUS SONT PROPOSÉS DANS VOS BIBLIOTHÈQUES :

- Des **formations et aides à la recherche** : les bibliothèques proposent des séances de formation à la recherche documentaire et aux logiciels permettant de gérer sa bibliographie automatiquement. Ces formations sont disponibles en ligne, sur autoinscription sur Ecampus et peuvent également être intégrées dans les cursus. Sur place ou sur rendez-vous, vous pouvez aussi demander de l'aide ou des informations aux bibliothécaires, présent-es à tout moment pour vous accompagner ;
- Des **tutos vidéos** vous aident à utiliser les services et outils documentaires à votre disposition

- Le **prêt entre bibliothèques** (PEB) pour faire venir un document d'une autre bibliothèque si la vôtre ne le possède pas. Faites vos demandes sur place ou en ligne ;
- Des **expositions et des événements** culturels tels que la fête de la Science, la Nuit de la Lecture, le prix du Premier Roman (ENS Paris-Saclay), le festival Ciné-Droit (campus de Sceaux), etc. ;
- Des **salles de travail** en groupe
- Des **postes informatiques** et de l'**accès au wifi** ;
- L'**impression** à partir de pc portables, tablettes, ou des ordinateurs de la bibliothèque, la photocopie et le scan dans certaines bibliothèques ;
- Le **compte lecteur** pour consulter vos prêts en cours, les prolonger, suggérer un achat et réserver en ligne des documents.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr,
rubrique Vie de campus > Bibliothèques

CONTACT

bib.univ@universite-paris-saclay.fr



Restauration

Plusieurs types de restauration sont à disposition des étudiantes et étudiants sur les différents campus.

Les **Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires - CROUS** - sont des partenaires essentiels de l'Université Paris-Saclay, l'offre de restauration des CROUS s'adresse à tous et toutes.

Le **resto U** vous donne la possibilité de faire un repas équilibré pour une petite somme. Vous pouvez choisir un plat accompagné de 3 « options » à choisir parmi des entrées, des fromages, des laitages ou des fruits. Le choix est multiple et les combinaisons ne manquent pas ! Les resto U sont tous gérés par le CROUS.

Les cafétérias, quant à elles, peuvent être gérées par le CROUS ou par des sociétés privées : d'où les écarts de prix d'une cafétéria à l'autre. Mais dans l'ensemble, les prix pratiqués sur les campus sont bien inférieurs à ceux de l'extérieur. A titre d'exemple, le café est en moyenne à 0,70 €.

Pour découvrir tous les restaurants universitaires et cafétérias de l'Université Paris-Saclay, les bonnes adresses et horaires, rendez-vous sur :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/restauration>

CONTACT

vie.etudiante@universite-paris-saclay.fr

Logement

Chaque année, c'est l'une des étapes les plus cruciales pour les étudiantes et étudiants arrivant sur l'un des campus universitaire : principalement situés au sud de Paris. Selon la composante universitaire, l'établissement composante ou l'université associée à laquelle vous êtes rattaché-es, l'emplacement de vos cours, pourra être le Kremlin-Bicêtre, Sceaux, Châtenay-Malabry, Orsay - Bures, Cachan, Évry, Versailles, Saint-Quentin ou Vélizy-Villacoublay. Toutes ces communes se trouvent sur la ligne B, C ou D du RER, à environ 30-50 minutes de Paris.

Trouver son logement à proximité de son lieu d'étude est un enjeu majeur de la réussite étudiante, mais cela peut vite se révéler un casse-tête particulièrement en région Ile-de-France où la problématique du logement est tendue et les prix plus élevés qu'ailleurs.

Pour vous aider dans vos démarches, la Direction Vie Etudiante et Egalité des Chances a élaboré **un guide du logement étudiant téléchargeable en ligne**, ou consultable dans tous les points d'accueil vie étudiante de l'université. Ce guide regroupe des informations pratiques comme la liste des aides financières à disposition, comment constituer son dossier une fois le logement trouvé, comment éviter les principales escroqueries, où trouver des alternatives au logement étudiant du CROUS (très demandées), etc.

Contact :

logement.etudiant@universite-paris-saclay.fr » **logement.etudiant@universite-paris-saclay.fr**



LES AIDES AU LOGEMENT

VISALE :

la Caution Locative Étudiante est une garantie de l'Etat gratuite permettant aux étudiantes et étudiants de moins de 30 ans dépourvus de garants personnels d'accéder plus facilement à un logement.

Plus d'infos : <https://www.visale.fr>

LA GARANTIE LOCA-PASS :

une avance sans frais pour les étudiantes et étudiants salarié-es, les boursières et boursiers, et stagiaires de moins de 30 ans qui permet de disposer du montant du dépôt de garantie exigible par le bailleur au moment de la signature du bail.

Plus d'infos :

<https://www.actionlogement.fr/la-garantie-loca-pass>

L'APL :

l'Aide Personnalisée au Logement, s'adresse aux étudiantes et étudiants habitant des logements faisant l'objet de conventions passées entre le propriétaire et la CAF. Les HLM en font notamment partie.

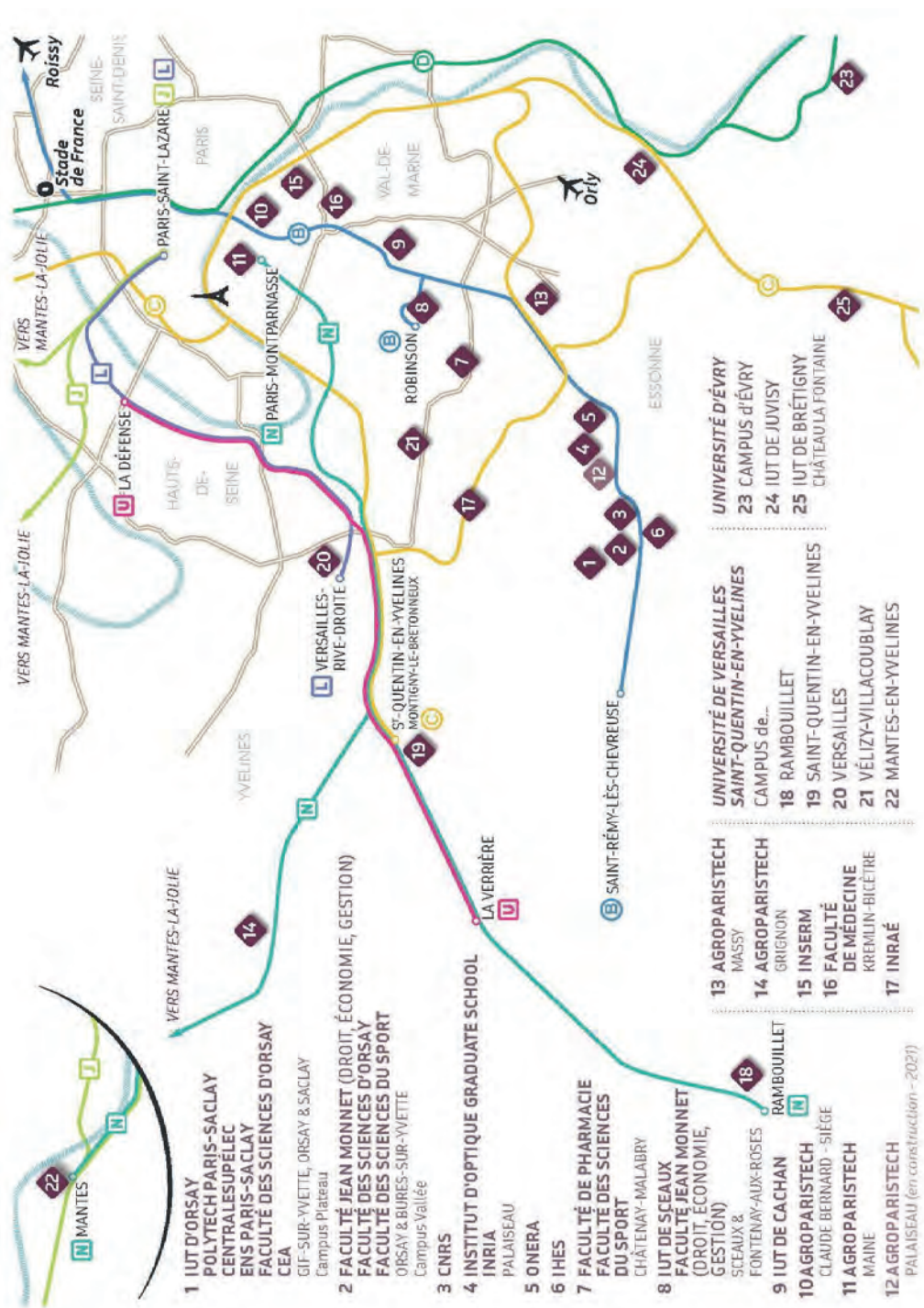
L'ALS :

l'Allocation Logement à caractère Social, est destinée aux étudiantes et étudiants. Elle est calculée en fonction de vos ressources.

L'ALF est calculée en fonction des ressources familiales et du prix de votre loyer. Son montant vient en déduction du loyer et est versé au propriétaire ou locataire.

Plus d'infos : <http://www.caf.fr>

Logement : les sites de l'Université Paris-Saclay



Santé

Le Service du Santé Universitaire (SSU) accueille gratuitement les étudiantes et étudiants de l'Université Paris-Saclay.

L'équipe du SSU se tient à votre disposition pour vous aider à mener à bien vos études dans les meilleures conditions physiques, psychiques et sociales.

Une équipe pluridisciplinaire composée de : médecins, infirmières, psychologues, d'une diététicienne, d'un tabacologue, d'une chargée de prévention promotion de la santé et d'une assistante de direction. Elle vous accueille pendant toute la durée de l'année universitaire dans les établissements de l'Université Paris-Saclay.

Les Missions du SSU :

- **Une visite médicale de prévention obligatoire** sur convocation, pour les étudiantes et étudiants, qui doit être réalisée au cours de la scolarité universitaire
- **Des consultations médicales** sur demande de l'étudiante et de l'étudiant. Au cours de cette consultation le médecin du SSU pourra prescrire le dépistage et le traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST), un moyen de contraception, des vaccinations, des substituts nicotiniques et une radio de thorax
- **Des consultations paramédicales** avec les infirmières, diététicienne ou tabacologue
- **Des entretiens avec les psychologues**, qui sont à l'écoute pour toute demande de soutien psychologique
- **L'aménagement du cursus universitaire** pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap
- **Des visites médicales pour les étudiantes et étudiants exposé-es à des risques spécifiques**
- **Les urgences médicales**
- **Les campagnes d'information et actions de prévention**

CONTACTS

sante-etudiants@universite-paris-saclay.fr

Plus d'infos sur : <https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/sante-et-bien-etre>



OUVERTURE D'UNE LIGNE D'ÉCOUTE POUR LES ETUDIANTES ET ETUDIANTS

Nightline, est un service d'écoute destiné aux étudiantes et étudiants, géré par des étudiantes et étudiants bénévoles. Un service d'écoute ? C'est une oreille attentive, une parole bienveillante et une écoute sans jugement. Depuis la rentrée 2020, Nightline Saclay est ouverte aux étudiantes et étudiants de l'Université Paris-Saclay. Le service est ouvert tous les soirs de 21h00 à 2h30 du matin, joignable par téléphone ou par tchat.

Contact :

FR : 01 85 40 20 10
EN : 01 85 40 20 00

Pour en savoir plus:

<https://www.nightline.fr/paris>

presidence@nightline-saclay.fr

Gestes barrières

COVID-19

Les bons gestes à adopter



Tousser et éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Se laver les mains
régulièrement avec de
l'eau et du savon, ou par
défaut, avec une solution
hydro-alcoolique



Se moucher dans un
mouchoir à usage
unique puis le jeter



Eviter de se toucher
le visage



En complément de ces
gestes, porter
systématiquement
un masque quand la
distance d'un mètre ne
peut pas être respectée



Respecter une distance
d'au moins un
mètre avec les autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades

Plus d'infos :



Handicap et études

L'Université Paris-Saclay se mobilise pour favoriser l'intégration des des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH) dans toutes ses formations.

QUELLE PROCÉDURE ?

Si vous estimez devoir bénéficier d'un aménagement de vos études et/ou de vos examens (Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé - PAEH), il convient d'être inscrit.e à l'Université Paris-Saclay et de vous adresser au service handicap :

1. Prendre rendez-vous avec un médecin du service de médecine préventive étudiante de l'Université (SUMPPS) qui évaluera au cours d'un entretien les aménagements nécessaires, sur la base de votre dossier médical. Il établira alors un plan d'aménagements qui vous sera remis. Les aménagements peuvent être réévalués et modifiés si nécessaire tout au long de l'année.

2. Transmettre au service handicap et études de votre composante votre plan d'aménagement. Le référent ou la référente handicap informera alors l'équipe pédagogique et toutes les mesures nécessaires seront mises en place.

EXEMPLES DE MESURES PROPOSÉES POUR UN HANDICAP PERMANENT OU TEMPORAIRE

- **Aménagement des examens** : temps majorés, secrétariat d'examens, mise à disposition de matériels spécifiques, salle isolée...
- **Aménagement du cursus** : prises de notes, accessibilité aux locaux, soutien pédagogique, tutorat, adaptation des supports de cours, adaptation des horaires ou du cursus...

Les services handicap accompagnent les des étudiantes et étudiants aussi bien dans la réussite de leurs études, que dans leur participation à la vie étudiante et à l'insertion professionnelle.

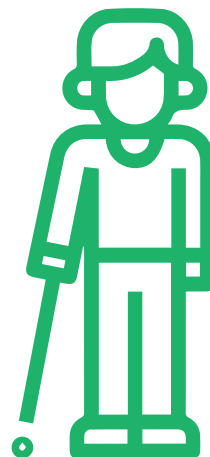
L'Université organise régulièrement des actions afin de sensibiliser la communauté universitaire aux situations de handicap.

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr, rubrique Vie de campus > Handicap et études

CONTACT

handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr



Bourses, aides financières et sociales

BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses sont accordées par le CROUS pour une année. Attention :

le renouvellement n'est pas automatique. Il faut chaque année en faire la demande de janvier à mai en se connectant sur Internet : www.messervices.etudiant.gouv.fr

Le paiement des bourses implique l'assiduité aux enseignements et la présence aux examens. Les critères pris en compte sont consultables sur le site www.crous-versailles.fr

AIDE À L'ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE, D'UNE TABLETTE ET AIDE À LA CONNEXION INTERNET

La commission AMII (Aide Matérielle et Informatique Individuelle) attribue à des étudiantes et étudiants (sur critères sociaux et pédagogiques) une aide financière pour l'achat de ce matériel.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide, nous vous remercions de contacter la Direction de la vie étudiante et égalité des chances (DVEEC). La Direction dispose également d'ordinateurs portables en prêt.

CONTACT

aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr

AGORAÉ PARIS-SACLAY

L'AGORAé, épicerie sociale et solidaire propose aux étudiantes et étudiants en difficultés financières des denrées alimentaires et des biens de consommation courante. Les prix sont réduits de 80% à 90% par rapport aux prix du marché.

Située au bâtiment 308 (1er étage) du Campus universitaire d'Orsay, les étudiant.e.s souhaitant accéder à cette épicerie peuvent remplir un dossier de bénéficiaire dans les locaux de l'association ou auprès des assistantes sociales du bâtiment 332 (2ème étage).

CONTACTS

service social du CROUS : service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr

Contact de l'AGORAé :

contact@agorae-paris-saclay.fr

AIDE SOCIALE INDIVIDUELLE D'URGENCE - ASIU

L'Aide Sociale Individuelle d'Urgence (ASIU) permet d'apporter dans les meilleurs délais une aide financière personnalisée aux étudiantes et étudiants de l'Université Paris-Saclay en difficulté. Elle prend en compte toutes situations nouvelles, imprévisibles, qui interviennent en cours d'études. Elle ne peut se substituer aux ressources propres de l'étudiant (bourses, autres revenus). Elle est cumulable avec d'autres aides. Contactez le Service social du CROUS qui est en charge de vous orienter et de vous accompagner dans la constitution de votre dossier si vous êtes éligible à cette demande d'aide.

CONTACT

service-social.paris-saclay@crous-versailles.fr et aides.etudiant@universite-paris-saclay.fr



Bourses, aides financières et sociales

Aides spécifiques destinées aux étudiantes et étudiants de moins de 35 ans rencontrant des difficultés particulières

Dans le souci de répondre au mieux aux situations particulières d'étudiantes et étudiants, des aides spécifiques peuvent être allouées. Elles peuvent revêtir deux formes :

- soit une **allocation annuelle** accordée à l'étudiant.e qui rencontre des difficultés pérennes ;
- soit une **aide ponctuelle** en faveur des étudiantes et étudiants qui rencontre momentanément de graves difficultés et qui constitue un outil privilégié permettant d'apporter rapidement une aide financière personnalisée.

Plus d'infos :

<https://www.crous-versailles.fr/aides-sociales/demander-aides-specifiques/>

Allocations pour la diversité dans la fonction publique

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique est destinée à soutenir financièrement les candidates et candidats les plus méritants à préparer certains concours de la fonction publique. Elle est accordée sous conditions de ressources et de mérite.

Accéder au formulaire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R54101>

Plus d'infos :

www.universite-paris-saclay.fr

Rubrique Vie étudiante > Bourses et aides

Une Université engagée et inclusive



DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE

Les enjeux du développement soutenable, depuis la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la protection des ressources, jusqu'à la compréhension de leurs moteurs comportementaux et de leurs conséquences sociales et économiques sont au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Saclay.

De nombreuses initiatives sont mises en place tout au long de l'année au sein des établissements de l'Université Paris-Saclay (webinaires thématiques, journée du vélo et des mobilités alternatives, campagne anti-mégots, participation à la semaine européenne du développement soutenable,...)

CONTACT

Pôle Développement Soutenable

developpement.soutenable@universite-paris-saclay.fr

Plus d'infos : www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/nos-projets-identitaires/developpement-soutenable



MISSION EGALITÉ-DIVERSITÉ

Égalité femmes-hommes, mixité sociale, handicap... La participation à égalité de toutes les composantes de la société, le respect des diversités, la lutte contre les discriminations, constituent des enjeux majeurs dans la voie de la réussite et de l'épanouissement à l'Université Paris-Saclay.

Une mission Égalité-Diversité a été mise en place pour impulser des actions concrètes et transverses. De nombreuses actions de sensibilisation sont mises en place tout au long de l'année (semaine de l'égalité, expositions, campagne contre la précarité menstruelle, cordées de la réussite,...)

CONTACT

Mission Égalité-Diversité,

egalite.diversite@universite-paris-saclay.fr

Plus d'infos sur : www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/nos-projets-identitaires/egalite-diversite-handicap

LUTTE CONTRE LE SEXISME ET LES HARCÈLEMENTS

L'environnement universitaire n'est à l'abri ni du harcèlement moral et sexuel, ni des violences sexistes et homophobes. L'Université Paris-Saclay est très sensible aux questions de lutte contre le sexisme et les harcèlements. De nombreuses actions de prévention sont mises en place telles que des vidéos de sensibilisation, guide d'information, campagne d'affichage, ...

Témoign ou victime de harcèlement, donnez l'alerte ! Une cellule de veille et d'écoute est à votre disposition.

CONTACT

harclements@universite-paris-saclay.fr

Plus d'infos sur : www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/nos-projets-identitaires/egalite-diversite-handicap/harcèlement-sexuel-osez-en-parler

Lieux pour créer, innover, se former

DESIGN SPOT : LE CENTRE DE DESIGN DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Expérimental et innovant, le Design Spot connecte le design au tissu scientifique, technologique et entrepreneurial du pôle d'excellence Paris-Saclay.

Unique en France, le Design Spot est un centre de design destiné aux étudiantes, étudiants, personnels, entrepreneurs et entrepreneuses de l'Université Paris-Saclay. Il vous apporte ressources et expertise en design pour concrétiser vos projets et vous aider ainsi à mieux répondre aux attentes de la société de demain.

Plus d'infos sur :

<https://www.designspot.fr/>

FABLABS

Prototyper et designer sont les deux actions-clés de l'innovation.

Elles sont mises en oeuvre dans des FabLabs, ouverts à tous et à toutes, qui mettent à votre disposition des moyens de prototypage et vous conseille, vous accompagne sur la conception et la réalisation de vos projets technologiques.

Plus d'infos sur :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/collaborations/les-fablabs>

LEARNING CENTER

A la fois centre de documentation, lieu de médiation scientifique et espace de travail collaboratif, le futur Learning Center de l'Université Paris-Saclay favorisera les échanges entre la communauté étudiante, les scientifiques et les entrepreneurs et entrepreneuses.

Le Learning center devrait ouvrir ses portes très prochainement et sera implanté dans le quartier du Moulon (Gif-sur-Yvette, Essonne).

Plus d'infos sur :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/bibliotheques>